

Dytrt, Petr

La Monarchie de Juillet

In: Dytrt, Petr. *Učební texty k francouzským dějinám od počátků k dnešku*. 1. vyd. Brno: Masarykova univerzita, 2013, pp. 71-74

ISBN 978-80-210-6535-2; ISBN 978-80-210-6538-3 (online : Mobipocket)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/128843>

Access Date: 21. 03. 2025

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

La Monarchie de Juillet

Les Trois Glorieuses

À partir de 1820, les progrès des libéraux et l'assassinat du duc de Bercy, héritier du trône, entraînent une évolution conservatrice de la Restauration. En 1824, Charles X, successeur de Louis XVIII, apparaît comme un nostalgique de la monarchie absolue; l'année suivante, une crise économique attise les mécontentements.

En mars 1830, la majorité de la Chambre s'oppose aux ministres, qu'elle ne peut renverser. Le roi la dissout alors, mais les élections ramènent davantage d'opposants. C'est l'affrontement. Le 26 juillet, quatre ordonnances suspendent la liberté de la presse, dissolvent la nouvelle Chambre sans même la réunir, modifient la loi électorale. Elles excluent notamment la patente du calcul du cens, la somme d'impôts nécessaire pour avoir le droit de vote: c'est écarter la bourgeoisie nobiliaire, au bénéfice des grands propriétaires terriens.

L'insurrection

Les journalistes, particulièrement lésés, parlent de coup d'État et appellent à la résistance. Le roi pense que l'affaire se limitera à des attroupements vite dispersés, que la récente conquête d'Alger détournera l'attention du peuple. Le très dévot chef du ministère, le prince de Polignac, a vu en rêve, dit-on, la Vierge Marie lui dire que tout irait bien... Le 27, le gouvernement fait démonter les presses des journaux d'opposition publiés malgré les ordonnances. Les imprimeurs tentent de s'y opposer. En début d'après-midi, des coups de feu sont tirés, des barrières d'octroi incendiées, des réverbères abattus, des barricades édifiées. Dans la nuit, l'est de Paris se couvre de barricades. Au matin du 28, le drapeau tricolore de la Révolution et de l'Empire, remplacé depuis 1815 par le drapeau blanc, flotte sur Notre-Dame et l'Hôtel de Ville. C'est un symbole: on se bat désormais contre le régime. Des patrons ferment boutique, poussant leurs salariés à descendre dans la rue. On lance sur les soldats des pavés, des tuiles arrachées aux toits. Des armureries sont pillées par les ouvriers et les étudiants: 8 000 hommes armés affrontent la troupe. Des soldats fraternisent avec eux: le drapeau tricolore leur rappelle les moments glorieux vécus par la France entre 1789 et 1815. Ces ralliements empêchent

le maréchal Marmont de reprendre l'Hôtel de Ville. Les combats sont sanglants: pont d'Arcole, les insurgés ont chargé de front, face au canon. Le 29, le Palais-Bourbon est pris, puis la caserne Babylone, sous l'impulsion de Vaneau, un jeune polytechnicien qui meurt en combattant. Marmont, qui ne dispose plus que des Suisses et de la garde, tente de tenir le Louvre et les Tuileries, puis quitte Paris par les Champs-Élysées. À midi, la ville est aux mains des insurgés; « les trois glorieuses » leur ont coûté quelque 1 800 tués, contre 200 du côté de la troupe.

Une révolution pour rien ?

Les députés d'opposition ne veulent pas de la république. Le matin du 30, une affiche anonyme, rédigée par Adolphe Thiers, propose une solution: « Charles X ne peut plus rentrer dans Paris, il a fait couler le sang du peuple. La république nous exposerait à d'affreuses divisions: elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la révolution. Le duc d'Orléans est un roi-citoyen. » De fait, alors que Charles X abdique dans l'indifférence et gagne Londres, Louis-Philippe d'Orléans, son cousin, combattant de Valmy et fils d'un conventionnel régicide, est nommé lieutenant général du royaume par une cinquantaine de députés. Le lendemain, au balcon de l'Hôtel de Ville, le vieux La Fayette le présente à la foule, l'embrasse. Le 9 août, Louis-Philippe Ier, roi des Français, jure de respecter la Charte, révisée dans un sens libéral. La révolution est finie. Le changement est en fait considérable. Un serment remplace le sacre, le drapeau tricolore est rétabli, le cens abaissé pour doubler le corps électoral, les municipalités seront élues, toute idée de religion d'État est abandonnée. De plus, les flottements des lendemains de révolution laissent d'énormes possibilités d'expression politique, grâce auxquelles ont lieu les premiers contacts entre bourgeois théoriciens du socialisme et ouvriers. 1830, révolution limitée, est aussi le point final mis par la bourgeoisie libérale aux rêves de retour à l'Ancien Régime. Cet ébranlement en prépare d'ailleurs d'autres, d'autant que le régime va vite répudier ses origines insurrectionnelles et s'enfermer dans le conservatisme.

La Prise de la Smala

Partis en 1830 pour une simple « expédition punitive » contre le dey d'Alger, les Français se retrouvent rapidement maîtres de la ville et de plusieurs ports. La monarchie de Juillet hérite de la situation et, après des hésitations, décide de se lancer dans une colonisation du territoire. Mais un jeune marabout, Abd el-Kader, regroupe des tribus pour lutter contre l'envahisseur.

Fils d'une famille d'origine chérifienne et marabout (dignitaire religieux musulman), Abd el-Kader a 24 ans lorsque, le 22 novembre 1832, il se fait proclamer « sultan des Arabes » par quelques tribus de l'Oranie. La présence française est à ce moment encore limitée: c'est aux forces du bey turc d'Oran que s'attaque tout d'abord le jeune homme.

Un allié objectif

Louis-Philippe, arrivant au pouvoir en 1830, ne sait que faire des quelques villes d'Algérie conquises par son prédécesseur Charles X. Poussé par les militaires, il décide en 1834 de garder les possessions déjà acquises, mais il ne souhaite pas les étendre. Le roi estime qu'une occupation restreinte du littoral est suffisante: l'intérieur du pays peut être laissé au contrôle des chefs indigènes. Abd el-Kader s'affirme comme un des plus suivis: les Français s'en font donc un allié, espérant ensuite instituer un système de protectorat. Le général Desmichels puis le général Bugeaud signent avec lui des traités le reconnaissant comme « émir des croyants ». Ils lui accordent une aide militaire, pour libérer le pays des Turcs: l'Algérie est alors encore en grande partie sous domination ottomane. Jusqu'en 1838, Abd el-Kader mène des campagnes successives en ralliant les tribus contre les Turcs. Il s'empare de la plus grande partie de l'Algérie et étend son pouvoir jusque dans le Constantinois. Il organise un État arabe fondé sur la loi coranique et choisit ses dirigeants parmi l'aristocratie religieuse. Malgré la méfiance des nobles d'origine guerrière et des Kabyles soucieux de leur liberté, il acquiert une grande popularité et parvient peu à peu à unifier le pays, percevant la dîme coranique et instituant un corps d'armée de 10 000 volontaires.

La guerre sainte

En octobre 1839, inquiet des intentions françaises qui s'orientent vers une colonisation plus poussée, Abd el-Kader rompt les accords: il décrète la guerre sainte contre l'envahisseur chrétien. La Mitidja est envahie, les colons massacrés. Bugeaud est de nouveau envoyé en Algérie avec pour mission de pacifier le territoire. « Il ne reste, selon moi, que la domination absolue, la soumission du pays », déclare-t-il alors. Une guerre sans merci s'engage. Les hommes d'Abd el-Kader sont moins nombreux que les Français, mais ils sont plus mobiles et mieux adaptés aux conditions de vie.

Les débuts de l'Algérie française

En 1827, une affaire de grain impayé par la France au dey d'Alger amène le roi Charles X à décider le blocus du port d'Alger. Il dure trois ans et, en 1830 une armada de 37 000 hommes commandée par le maréchal de Bourmont est débarquée dans la rade de Sidi Ferruch.

L'armée vient facilement à bout des forces du dey et Alger est prise. Rapidement, la France s'assure les ports d'Oran, Arzew, Bougie et Bône. Les premiers colons arrivent à partir de 1837, quelques milliers seulement. Ils sont soutenus par le maréchal Bugeaud, gouverneur à partir de 1840, qui préfère aux hommes d'affaires les « soldats-laboureurs ». Sous son mandat, la décision est prise de s'enfoncer dans les terres et de conquérir l'Algérie: une guerre longue commence.

L'Algérie française.

À partir de 1847, l'Algérie est de fait française. L'administration distribue gratuitement les terres aux Européens: de 27 000 colons en 1841, on passe à 112 000 en 1850, 245 000 en 1870, 580 000 en 1900, plus de un million en 1960. Colons français et étrangers. Dès 1843, l'administration est préoccupée: les étrangers (Espagnols, Italiens, Anglo-Maltais) représentent plus de la moitié des colons d'Algérie. En 1848, l'Algérie est décrétée sol français, mais il faut attendre 1865 pour qu'un sénatus-consulte envisage la naturalisation. La loi Crémieux du 24 octobre 1870 accorde la citoyenneté française à tous les Juifs d'Algérie. En 1889, une loi facilite encore l'accession à la nationalité française pour tous les étrangers européens. L'administration comptabilise maintenant parmi les colons une large majorité de citoyens français. Les musulmans restent régis par un statut particulier.
